

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

Le "chaucidou" dérouté les automobilistes

Depuis quelques jours, la rue de la République s'est mise au vert, avec l'installation d'un nouvel aménagement cyclable. Si le « chaucidou » donne la priorité aux vélos, il laisse les conducteurs perplexes.

FANNY DOLLÉ

Depuis juillet 2023, le plan vélo de Margny-lès-Compiègne est passé à la vitesse supérieure : à l'exception de l'avenue Octave-Butin et de l'avenue Raymond-Poincaré, l'ensemble des rues de la commune a été passé en zone 30 afin de faciliter le passage des vélos. Une nouveauté vient de faire son apparition et il est difficile de passer à côté de cet aménagement cyclable, avec sa couleur verte clinquante.

Après Choisy-au-Bac et Clairoix, la commune de Margny-lès-Compiègne est la nouvelle ville de l'Agglomération de Compiègne à se doter d'un chaucidou, (pour CHAUssée pour les Circulations DOUces), un dispositif réputé aux Pays-Bas.

LA CHAUSSÉE PARTAGÉE EN TROIS VOIES

Aux premiers abords, le concept peut paraître surprenant. La chaussée est partagée en trois voies : une centrale pour les voitures et deux latérales, peintes en



La chaussée est partagée en trois voies : une centrale pour les voitures et deux latérales, peintes en vert, destinées aux vélos mais sur lesquelles les voitures peuvent circuler, en l'absence de cyclistes.

verte, destinées aux vélos mais sur lesquelles les voitures peuvent circuler, en l'absence de cyclistes.

« Ce matin, j'ai emprunté cet axe, j'étais rassuré de voir que les collègues pédalaient en toute sécurité

sur les pistes cyclables. Je prends cette route tous les jours et la cohabitation se passe bien », assure Bernard Hellal, maire de Margny-lès-Compiègne. Pourtant, certains conducteurs de la rue de la Répu-

« Les voies sont suffisamment larges pour que les vélos et les voitures puissent se partager la route »

L'Association des usagers du vélo, des voies vertes et véloroutes des Vallées de l'Oise

blique se sentent pour le moins déroutés par ces nouvelles règles de circulation liées à cette chaussée à voie centralisée. « C'est impossible de se croiser en voiture et les vélos ont plus de place que les automobiles. On a l'impression que le vélo est devenu le principal moyen de locomotion à Margny et que les voitures sont marginalisées », témoigne un des automobilistes croisés sur cet axe. Passé le collège Debussy, le chaucidou margnotin se prolonge jusqu'à Clairoix et rejoint la voie verte jusqu'à Bienville.

Ce n'est qu'une « question d'habitude à prendre », selon Marc-Antoine Brekiesz, l'élu en charge du plan Vélo au niveau de l'Agglomération de Compiègne. « La Ville de Choisy-au-Bac a été la première à sauter le pas. Au début, les automobilistes avaient du mal aussi à se faire à ces nouvelles règles. Au fil du temps, les habitudes ont été prises. » Les membres de l'Association des usagers du vélo, des voies vertes et véloroutes des Vallées de l'Oise (AU5V) avaient été consultés avant la réalisation de l'aménagement : « Le chaucidou est recommandé quand la circulation n'est pas trop dense, comme c'est le cas sur cet axe. Les voies sont suffisamment larges pour que les vélos et les voitures puissent se partager la route. » L'aménagement de cette chaussée a été réalisé dans le cadre du Plan Vélo et a nécessité un investissement de 275 000 euros (HT). Cette chaussée va être étendue, cet été, jusqu'au gymnase de Venette et sera connectée au nouveau quartier de la Prairie.